

ADMINISTRATIVE INFORMATION

Nairobi - Facsimile Number

The facsimile number for the High Commission in Nairobi is 254-2-33-40-90.

Caracas - Telephone Number

The new telephone number for the official residence in Caracas is 72-5152.

Consular Training Program

The consular program is often seen as the "human face" of the Department since it consistently deals with more Canadian citizens face-to-face than any other program area. For the continually increasing numbers of Canadians travelling or residing abroad, their only point of contact with the Canadian Government is through a consulate or the consular section of an embassy. Departmental personnel must therefore be properly equipped to carry out this function.

The Consular Policy Division (JIC) has developed a 3-day training course which addresses the "why, what, and how" of consular functions. This year we are pleased to offer the course once again in both official languages. It is intended for all rotational Canada-based staff who will have incidental consular responsibilities such as duty officer or holiday relief.

The training course has been designed on a simulation basis with emphasis on group participation. By the end of the course, participants will have had the opportunity to deal with several examples of general type cases that they might encounter abroad and will gain insight into how to make the consular interview process work.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nairobi - Numéro de télécopie

Le numéro de télécopie du haut commissariat à Nairobi est le 254-2-33-40-90.

Caracas - Numéro de téléphone

Le nouveau numéro de téléphone de la résidence officielle à Caracas est le 72-5152.

Programme de formation consulaire

On dit souvent que c'est son programme consulaire qui fait voir l'aspect le plus "humain" du Ministère, car on y a affaire directement avec plus de ressortissants canadiens que dans les autres activités. Pour les canadiens de plus en plus nombreux à se déplacer et à résider à l'étranger, le seul point de contact avec le Gouvernement canadien sera par l'entremise d'un consulat ou de la section consulaire d'une ambassade. Les fonctionnaires du Ministère doivent donc être à même de remplir avec compétence leurs fonctions consulaires.

Cette année, pour faire face à ces exigences, la Direction de la politique consulaire (JIC) a mis sur pied un cours d'une durée de trois jours, qui expose la nature, le pourquoi et le comment des services consulaires. Nous sommes heureux d'offrir ce cours dans les deux langues officielles. Ce cours est destiné à tous les employés canadiens permutants qui devront à l'occasion, lorsqu'ils seront agents de service durant la fin de semaine ou pendant les vacances par exemple, assumer des responsabilités d'ordre consulaire.

Ce cours de trois jours est basé sur des simulations et fait une large place à la participation. À la fin du cours, les employés auront eu l'occasion de se trouver devant plusieurs exemples de cas-type qu'ils pourraient rencontrer à l'étranger, et auront mieux compris comment fonctionne le processus de l'entrevue consulaire.